



Communiqué de Presse

Evolution du dispositif d'accueil restreint du service des urgences du Centre hospitalier de Gien

Dans un contexte de difficultés majeures de recrutement de personnel médical et infirmier, le Centre Hospitalier Pierre Dézarnaulds de GIEN a été conduit à réduire la plage horaire de l'accueil des patients se présentant spontanément au service des urgences depuis le 1^{er} mars dernier.

Depuis le 22 mai 2023, ce dispositif d'accueil restreint évolue de la façon suivante :

- Le service des urgences est librement accessible de 8 h à 21 h.
- Au-delà de 21 h et jusqu' 8h, les patients sont accueillis et pris en charge uniquement sur orientation du SAMU - centre 15.

Le Centre Hospitalier demande par conséquent à la population de ne pas se présenter spontanément aux urgences entre 21 h et 8 h mais d'appeler le 15 qui, selon la situation, prodiguera s'il y a lieu les premiers conseils et orientera les patients vers la médecine de ville, vers un autre établissement de santé ou vers les urgences de Gien, ou les invitera à s'y présenter le lendemain matin.

Le service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) reste pleinement opérationnel.

Ce dispositif vise à maintenir un niveau de réponse adapté aux besoins de santé de la population et à garantir la prise en charge des urgences vitales.

Gien, le 23 Juin 2023